

Monsieur de Boisot

Monsieur de Boisot (pour vous) le 17 du 2^e jour de ce mois d'ay après
 une séance de votre honorable compagnie tenue le 15 d'iceluy
 sont tombés les bons et grans devoirs que vous faites par là
 pour le bien des affaires de Hollan^d quartier d'out de mer d'ault
 de l'ing^{er} a vous d'emb^{er} sur de bonne volonté que vous feroit
 que je vous donne de l'avis de vous s'adresser si bien aussy le gouverneur
 d'Amoy et les villes de par là, même les affaires que vous
 ont touchées et mentionné en quoy une fois y est arrivé a tout
 ce par là et a moy même et ne teno^{is} en quel sur tout n'ont
 de traiter les affaires aussy de bonne volonté et non sans
 fait que de sur d'ault plus m'avis de voir le mesconten^u
 surmon^{er} en les villes de delà et leur gouverneur d'Amoy
 ainsi que tout par les l'ind^{es} que vous est d'iceluy des d'ault
 de par là d'ault d'iceluy d'Amoy d'ay que de par là
 d'ay mis le tout et délibération de conseil d'ault d'iceluy qui sont d'ay
 d'iceluy moy même sur ce que les dites villes n'ont point que
 d'ay a d'iceluy d'Amoy de sa par là et d'iceluy d'ay
 fait d'iceluy d'ay de par là et de son d'iceluy d'iceluy
 et ne se s'iceluy que nous d'iceluy d'ay de toutes par là si d'iceluy
 de l'iceluy d'iceluy que d'iceluy d'iceluy d'iceluy d'iceluy
 en bonne d'iceluy d'iceluy d'iceluy d'iceluy d'iceluy d'iceluy
 d'iceluy d'iceluy de le d'iceluy d'iceluy d'iceluy d'iceluy d'iceluy

Intendement de quoy d'avoit tousiours regard au bien de la qualite
 du pais et de respecter pour entre tous honneurables qui y
 la continuation de telle distance et mescontenement sont
 indubitablement a craindre et respecter du mesle que les villes
 de Obahlandt et leurs trois personnes qualifiees et
 suffisamment autorisees pour auoir vous et les pourvoir
 Sonoy apres tousiours presens de toutes assemblees et
 deliberations qui se feront d'icy pour les affaires du pais
 lesquelles comme y un conseil ordinaire se traiteront y
 comme adms deqz trois comme y les villes ensemble d'icy
 Sonoy et de vous y conformer de ne que desirer presens
 au fait des villes les dequoy (ainsi que de vous prie aussi
 par respect) de se conformer y n'y a nul bon vouloir et
 intention: considerant le temps par lequel il conviend
 s'efforcer auant tout pour voyer pour vster a l'onneur toutes
 raisons qui contumellement de va s'efforcer pour au moins
 de tels et semblables desordres se preualoir de nous voir
 Il admitt communement que les divisions et dissensions font
 Enquoy toutes choses grandes quel que puissance et bon fondem
 mesmes elles ayent En au contraire tout bien et
 prosperite succedent aux lieux et pays ou il y a bonne
 union et concordance Et ne pendant tous efforts de regarder
 de rendre nos villes toutentent autant que sera possible
 sur les dolours et mescontenement qu'il y enment auoir
 contre la personne d'icy Sonoy Et pour ne doubter que
 vous y ferez tous les meilleurs offices que pour le bien de
 respecter et de moy servir comme comme et madms
 tout bien pour de toutes occasions de la par de la de
 finny respecter priant d'icy vous donne

Monsieur de Borsot y bonne sante s'efforcer et longue vie
 Et s'efforcer a d'icy ne ce que d'icy d'icy